

Parcours avenir

Le Piiodmep prend l'appellation « *Parcours Avenir* ». Mis en place de la 6^{ème} à la Terminale.

Contexte :

- Trop d'élèves sortent du SE sans qualification ; le gouvernement s'est engagé à **former chaque élève** pour qu'il puisse éclairer ses choix d'orientation, préparer son insertion professionnelle et gérer au mieux les différentes transitions.
- Encourager la **diversification** des parcours d'orientation des filles et garçons et favoriser la mixité des filières de formations et des métiers.
- Résolution européenne « Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie » ; il s'agit de favoriser l'acquisition de la **capacité à s'orienter** tout au long de la vie ».

Enjeux et principes du parcours

Quelques généralités

- Acquisition de connaissances/compétences relatives au monde économique, social et professionnel.
- Dans le cadre des enseignements disciplinaires et enseignements diversifiés (Accompagnement personnalisé, EPI, périodes de formation en milieu professionnel dans la voie professionnelle).
- Se projeter dans l'avenir et faire des choix raisonnés et éclairés.

Enjeux

- Meilleure compréhension du monde économique et professionnelle, des métiers et des formations.
- Un accompagnement renforcé des élèves et de leurs familles.
- Une plus grande ambition professionnelle et sociale : fonder le projet de l'élève en passant par l'acquisition de diplômes et de qualifications.
- Une amélioration de la réussite scolaire par une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie, dégagée des stéréotypes sociaux et de genre.
- Une **réversibilité des choix** pour ajuster sa trajectoire (dispositifs innovants, passerelles).
- Une **représentation équilibrée fille/garçon**, homme/femme au sein des filières de formations/métiers.

Principes

- Ancré dans les enseignements.
- Egal accès à une culture citoyenne économique et professionnelle (acquisition via les 5 domaines du SC).

- Développer la **compétence à entreprendre** (découvrir, choisir, créer, agir).
- Il tient compte du développement psycho sociologique et cognitif du jeune, prend appui sur ses expériences personnelles.
- Il associe les familles tout au long du parcours scolaire.

Objectifs du parcours

1. **Découvrir le monde économique et professionnel**
2. Développer son **sens de l'engagement** et de l'**initiative**
3. **Elaborer son projet d'orientation** scolaire, social et professionnel

Instances et acteurs impliqués dans la mise en œuvre du parcours

- Le **CE** et son équipe impulsent et veillent à la mise en œuvre du parcours en déclinant chaque étape et actions à chaque niveau scolaire ;
- Le **PP** assure le **suivi** de l'élève, organise des **échanges avec la famille** et l'équipe éducative, COP et le service médico-social.
- Les **professeurs** mettent en œuvre le parcours dans leurs enseignements ; le professeur documentaliste veille à la **sélection** et la **diffusion** de l'information dans l'établissement et à sa appropriation par les élèves ;
- Le **COP** apporte son **expertise** dans le développement psychologique du jeune, à la conception de projets pluri disciplinaires, de parcours cohérents et progressifs (PE) ; il aide les équipes éducatives.
- Le **CPE**, par sa connaissance de l'élève, apporte son expertise, collabore avec les enseignants, professeur documentaliste et COP pour assurer le suivi individuel des élèves, en relation avec les familles ;
- Le **directeur adjoint de la SEGPA** assure le suivi et la coordination des actions, notamment l'organisation et la planification des stages en milieu professionnel.
- L'**enseignant référent** pour la scolarisation des élèves handicapés (ERSEH), en lien avec la MDPH, apporte sa connaissance de l'élève et son expertise.
- Le ou les **réfèrent(s) parcours** (binôme enseignant/COP à privilégier)
- Le **directeur du CIO (DCIO)** contribue à la mise en place du parcours ; il s'assure de la cohérence des actions conduites en matière d'information, de conseil et d'accompagnement, par sa connaissance du tissu local.